

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Terres
en villes

ONVAR

EVALUER ET RENOUVELLER LES MODALITES D'IMPLICATION DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS ET DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX CO-CONSTRUITS PROMOUVANT L'AGROECOLOGIE

Septembre 2017

Chantier

3

Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

Ces fiches expérience s'inscrivent dans le projet de développement agricole de Terres en villes, pour lequel le Réseau a été reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2015. Financé par le CasDar, ce projet s'adresse directement aux agriculteurs et aux agents de développement agricole.

Traitant de la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux, il est intégré au projet du Réseau Rural Français MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural), le RnPAT (Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé), dont Terres en villes est chef de file et co-pilote avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

Les fiches
expérience
Terres en villes

L'appui aux Circuits courts de commercialisation alimentaire par la communauté d'agglomération du Douaisis

Fiche n°7

Il vise à évaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux d'agglomération co-construits et promouvant l'agro-écologie. Lieu ressources des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes souhaite à terme produire des outils méthodologiques pour réussir la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux.

Ces fiches sont les premiers livrables de ce projet. Elles mettent en lumière des initiatives agricoles et alimentaires innovantes en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs, analysées au regard de l'implication des agriculteurs et du développement agricole. Elles ont été réalisées à partir d'une étude documentaire et d'enquêtes auprès des personnes ressources.

L'appui aux circuits courts de commercialisation alimentaire par la communauté d'agglomération du Douaisis

Résumé

Dès 2009, la communauté d'agglomération du Douaisis a identifié l'appui aux Circuits courts de commercialisation alimentaire comme stratégique pour son territoire et a inclus des actions allant dans le sens de cet appui dans sa stratégie agricole puis son Contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération « CAAP'agglo » en 2013 et maintenant dans son Projet Alimentaire Territorial. Pour ses actions, la CAD mobilise en interne une équipe dédiée à l'agriculture et l'alimentation et ses nombreux partenaires territoriaux dans le cadre de la concertation territoriale.

Catégories d'expérience

Action alimentaire

Agriculture urbaine et sociétale

Agritourisme

Aide à l'installation ou à la diversification

Commercialisation

Développement de la production biologique

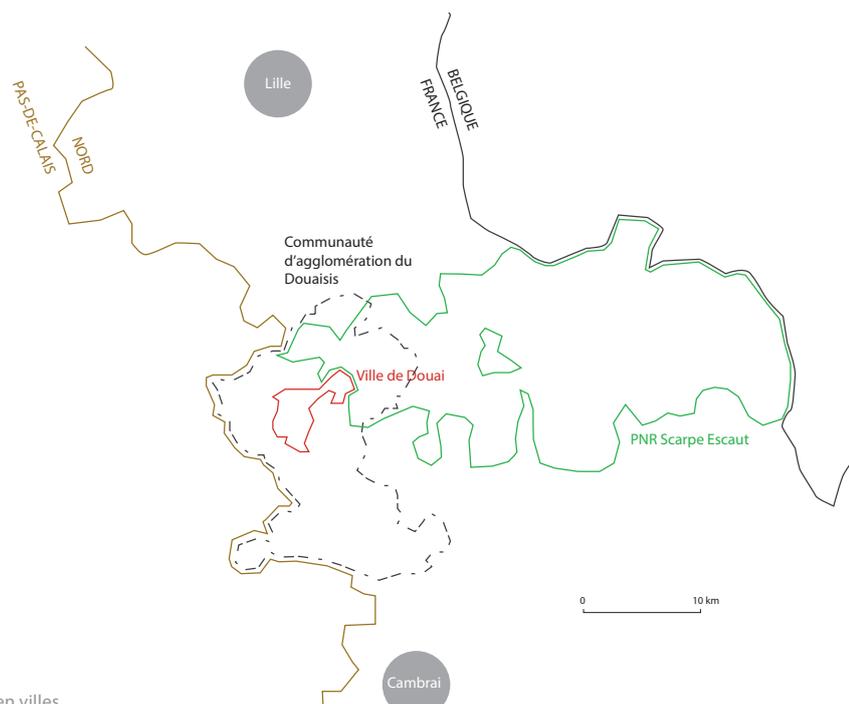
Filière territorialisée

Marque territoriale

Projet public de zone agricole périurbaine nourricière

Sensibilisation des consommateurs et promotion des produits locaux

Localisation



Le territoire

Description

Située dans le département du Nord, frontalière sur toute sa partie Ouest avec le département du Pas-de-Calais, la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) compte 158 000 habitants (www.douaisis-agglo.com) sur 235,77 km², sur 35 communes. C'est un territoire périurbain, très densément peuplé (664 hab/km²), marqué par son passé minier et sa diversité de paysages ruraux et urbains.

Douai est le centre de l'aire urbaine Douai-Lens, 15^{ème} aire urbaine de France (542 000 habitants en 2010) et avec Lille et les villes de l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, elle fait partie de l'Aire Métropolitaine de Lille comptant près de 3,8 Millions d'habitants.

Sur le plan agricole, le Douaisis compte 229 exploitations agricoles, 391 Unités de Travail Agricole (RGA 2010) soit 1,9% des emplois directs pour une moyenne de 55 ha par exploitation. La Surface Agricole Utile de la CAD est de 12 131 ha soit près de 52% de la surface de la CAD.

Contexte socio-économique

Le territoire du Douaisis fait partie du bassin minier du Nord Pas-de-Calais qui a fait l'objet d'une intense exploitation de la houille de la fin

du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Suite à l'arrêt de l'exploitation des mines, le territoire s'est réorganisé. Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération du Douaisis a fait de l'emploi sa priorité. La transition économique du territoire, son équilibre, la création d'activités et d'emplois, l'approvisionnement d'un important bassin de consommation ou la promotion d'un environnement sain et de la qualité de vie sont ainsi devenus des défis majeurs pour le territoire et ses élus.

L'agriculture joue un rôle majeur pour remporter ce défi par une approche de la nutrition-santé basée sur la qualité des produits locaux.

Le nombre d'exploitations agricoles a baissé ces dernières années (-27,5% entre 2000 et 2010 et -57,1% entre 1988 et 2010) du fait de l'évolution des structures agricoles (agrandissement) et du fait des difficultés de successions couplées à une moyenne d'âge élevée. De son côté, la Surface Agricole Utile n'a en effet baissé que de -5,1% entre 2000 et 2010. Partant de ce constat de baisse du nombre d'exploitations, la CAD a pris différentes mesures pour endiguer cette érosion du nombre d'agriculteurs : appui à l'installation, appuis aux circuits courts,...

L'expérience

Historique

L'agriculture fait son entrée dans les champs investis par la Communauté d'agglomération du Douaisis en 2007 dans le cadre du diagnostic de mise en

place de la Trame verte et Bleue. Dans le « projet de territoire » de la CAD de décembre 2007, l'activité agricole est identifiée comme l'un des vecteurs de développement du territoire.



En novembre 2008, la CAD lance un groupe de travail constitué d'une vingtaine de partenaires (État, Collectivités Territoriales, Chambre d'agriculture, organisations professionnelles agricoles, lycée agricole, structures d'appui et d'accompagnement de l'agriculture, etc.) pour co-construire une stratégie agricole partagée.

Ce groupe de travail identifie, notamment, le développement des circuits courts de commercialisation (au sens du plan Barnier mais excluant la vente par correspondance qui ne prend pas en compte la proximité géographique) comme un des objectifs stratégiques pour le développement d'une agriculture



Source : Twitter CAD 4 juin 2017

durable sur le territoire de la CAD. Pour faire suite aux conclusions de ce groupe de travail, en 2009, la CAD confie à la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) une étude de définition d'une stratégie de développement des circuits courts de commercialisation des produits alimentaires, avec le cofinancement du Conseil général du Nord. Elle rend ses conclusions fin 2010.

En 2011, la CAD commence la mise en œuvre de ces actions et organise le premier marché de producteurs, événement annuel qui est appelé à se répéter chaque année sur une commune différente de l'agglomération (voir encadré).

Entre 2012 et 2015-2016, la CAD va s'appuyer, sur le Contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération « CAAP'Agglo », convention qu'elle signe avec la région Nord Pas-de-Calais (avant la fusion

de la région avec la Picardie), en partenariat avec Terres en villes, pour mettre en place un programme agricole et alimentaire.

Cette convention entre en accord avec le Schéma régional de l'alimentation et de l'agriculture durable (SRAAD) adopté le 25 juin 2012 dont l'objectif stratégique est de « dynamiser en région la diversité des agricultures en favorisant le rééquilibrage du système alimentaire d'avantage vers des circuits de proximité et des filières de qualité ». Elle s'appuie sur le groupe de travail mis en place en 2008 pour définir son plan d'action et va y intégrer la poursuite des actions sur les circuits courts déjà mentionnées mais dans un cadre beaucoup plus large allant depuis des aspects techniques comme le foncier et des analyses de sol à des liens avec l'alimentation. L'ensemble des actions est financé principalement par la région et le département

Le CAAP'Agglo définit à ce moment 5 objectifs stratégiques, déclinés en 8 objectifs opérationnels et 22 actions.

Les actions en faveur des Circuits courts entrent principalement dans les objectifs opérationnels du CAAP'Agglo suivant :

2 : accompagner les porteurs de projets avant et après l'installation, en ciblant les « très petites exploitations pratiquant le maraîchage et/ou l'élevage et développant la transformation à la ferme et/ou la vente directe » ;

3 : susciter des vocations et accompagner la création et la pérennisation d'emploi agricole sur le territoire, objectif opérationnel visant la diversification et la création de valeur ajoutée sur les exploitations, notamment par la transformation à la ferme.

5 : relocaliser les échanges alimentaires et améliorer la gestion des flux en produits fermiers, qui vise à structurer les circuits courts en identifiant mieux les producteurs, développant la demande et les incitations à la production et enfin favorisant le développement des surfaces exploitées et la mise en place d'initiative collectifs.

D'autres actions de préservation des ressources concernent les agriculteurs commercialisant en circuits-courts, ainsi que les autres profils d'agriculteurs : collecte de pneus servant à l'ensilage, plantation de haies, analyse des reliquats azotés,

développement du Bio, approvisionnement local de la restauration collective. Dans cette fiche, même si sur le plan méthodologique et pour évoquer les relations de la CAD avec le monde agricole nous mentionnons ces autres actions, nous nous limitons ici à l'étude des actions destinées à appuyer le développement des circuits courts.. Plusieurs grandes dates ont ponctué les réalisations de ce programme :

Le premier marché de producteur est lancé en 2011, avant même le lancement du CAAP Agglo. Il va rentrer naturellement dans le cadre de ce programme.

En 2012, la CAD adopte le slogan « De la Terre à la Table » permettant aux producteurs commercialisant en circuits courts de valoriser leurs produits grâce à des outils collectifs de communication (les marchés communaux ou organisés par la CAD, le carnet des producteurs, la signalétique ...).

En 2014, la CAD met à jour son carnet des producteurs. Celui-ci contient dès lors des informations sur plusieurs actions grand public en lien avec l'alimentation (Informations sur la trame Verte et Bleue, chemins de Randonnées,...).

En 2015, elle met en place une Signalétique directionnelle pour développer les ventes directes (voir encadré).

La même année, elle organise une formation aux techniques de vente pour les producteurs en vente directe en collaboration avec le CIVAM.

En 2016, la CAD remet à jour son carnet des producteurs incluant des restaurateurs utilisant des denrées provenant d'exploitations du territoire.



MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS PAR LA CAD

Une action phare d'appui de la communauté d'agglomération du Douaisis aux circuits courts est la mise en place d'un marché fermier annuel dès 2011.

Constatant la faible présence des producteurs en ventes directes sur ses marchés et plus en général, leur faible visibilité, la CAD va lancer différentes opérations à partir de 2011 pour mieux les intégrer et améliorer leur visibilité. Le lancement d'un marché de producteurs est l'une de ces initiatives. La création du logo « de la Terre à la Table » en 2012 en est une autre. Décliné sur une bêche et des prospectus, il va permettre d'améliorer cette visibilité sur les marchés. La mise en place d'une signalétique directionnelle en est une troisième.

Dès 2011, l'un des premiers dimanche d'octobre, en lien avec la semaine du Goût, est organisé un marché de producteurs locaux, de manière tournante tous les ans dans l'une des villes autour de Douai où existe une forte demande (2011 : Sin-Le-Noble ; 2012 : Râches ; 2013 : Dechy ; 2014 : Flers-En-Escrebieux ; 2015 : Flines-lez-Râches ; 2016 : Cuincy, 2017 : Guesnain). L'organisation de ce marché annuel de manière tournante permet également de mettre en valeur les différentes communes de la CAD. Il regroupe une vingtaine de producteurs.

Le mois d'octobre a été choisi pour ne pas faire concurrence aux fêtes de village d'été et rester dans un mois où il y a encore une forte production disponible. Cependant, sentant une demande de la part des agriculteurs pour un évènement de printemps, la CAD a décidé d'organiser un deuxième marché des producteurs locaux annuel en lien avec une opération existante de Portes Ouvertes à la ferme et de Randonnées « Randos des Saveurs » le dimanche 4 juin 2017 autour de la base Loisiparc d'Aubigny. Elle faisait découvrir ainsi un lieu de loisir public et allait au-devant d'un public plus familial.



Source : CAD

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE "VENTE A LA FERME" SUR LE TERRITOIRE DE LA CAD

Toujours dans le cadre de l'appui à la visibilité des producteurs en vente directes, la CAD se lance dans la mise en place d'une signalétique directionnelle "vente à la ferme". Ce travail va se faire en 9 étapes :

1ère étape : travail avec les partenaires dont le Conseil Départemental (service agriculture + service voirie) pour réaliser le cahier des charges pour l'étude de faisabilité.

Le bureau d'étude choisi ici a été important : il s'agit de COVADIS, bureau basé à Vaulx-en-Velin et spécialisé dans la mobilité et les déplacements.

2ème étape : à partir des fermes identifiées par la CAD souhaitant bénéficier d'une signalétique directionnelle : décider du type de signalétique.

Type retenu : SIL (signalisation d'information locale). La CAD a choisi les couleurs des panneaux, mono mâts ... Sachant que beaucoup d'éléments sont règlementaires et donc imposés : police de caractères, pictogrammes ...

3ème étape : identification du nombre de panneaux à positionner et la localisation de ceux-ci sur 2 communes pilotes. Travail réalisé avec les agriculteurs concernés, la commune, la voirie départementale.

Le test sur les villes pilotes a servi :

- Pour conforter le choix de la CAD sur le type de panneaux SIL
- Pour estimer le bon nombre de panneaux : combien de carrefours en amont
- La CAD a été accompagné d'agents des voiries départementales sur le terrain pour mettre au point les principes de positionnement qui seront par la suite respectés pour les autres villes et qui ont été validés sur plans et photomontages par la Voirie.

4ème étape : transposition de la méthode et des principes de positionnement des panneaux (ex : en amont des carrefours, ne pas alourdir la signalétique existantes, ne pas gêner la lisibilité de la signalétique des routes ...) aux 20 autres communes (avec à chaque fois les agriculteurs, la commune et la voirie départementale) avec un rapport cartographié du schéma directeur pour l'ensemble des communes avec photomontages et les schémas de chacun des 55 panneaux

5ème étape : réalisation des déclarations de travaux (DT) par la CAD puis rédaction du cahier des charges pour la fourniture et la pose de la signalétique puis choix de l'entreprise

6ème étape : repérage sur le terrain avec l'entreprise, la commune, la CAD et le bureau d'étude, du positionnement des panneaux

7ème étape : réalisation des La Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) par l'entreprise

8ième étape: fabrication des panneaux

9ème étape : pose des panneaux puis vérification de la conformité.

Concernant les coûts de la signalétique directionnelle :

- Etude : 22 800 € TTC comprenant l'identification du type de signalétique à utiliser, le schéma directeur du positionnement des panneaux et l'accompagnement dans la rédaction du cahier des charges et suivi du chantier pour la fourniture et la pose des panneaux.

- Fourniture et pose : 31 200 € TTC pour 55 panneaux répartis sur 22 communes pour 34 agriculteurs.

Dans ces étapes, il y a bien évidemment eu des validations des élus et différentes instances de la CAD (comités de pilotage, comités techniques).



Aujourd'hui

Le CAAP Agglo a permis à la communauté d'agglomération du Douaisis de donner une nouvelle dimension à sa stratégie agricole en commençant notamment à la corrélée à une stratégie alimentaire. L'orientation donnée à ces projets vise à replacer l'agriculture et l'alimentation au cœur d'un projet global de développement du territoire.

Le CAAP'Agglo a permis d'ouvrir le cercle du collectif appuyé à d'autres cercles et de s'adresser à l'ensemble du monde agricole, par des actions très diverses ; de commencer à lier ses actions à celles en direction d'une population plus large, par la thématique alimentaire mais également des actions de sensibilisation plus globales comme celles sur les jardins.

Perspectives

A la fin du CAAP'Agglo, la CAD saisit une nouvelle opportunité pour élargir encore son champ d'action en s'engageant dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial : le PAT du Douaisis. Elle postule à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation 2016 dont elle sort lauréat en début 2017 et obtient pour ce PAT en émergence, la reconnaissance officielle par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation en

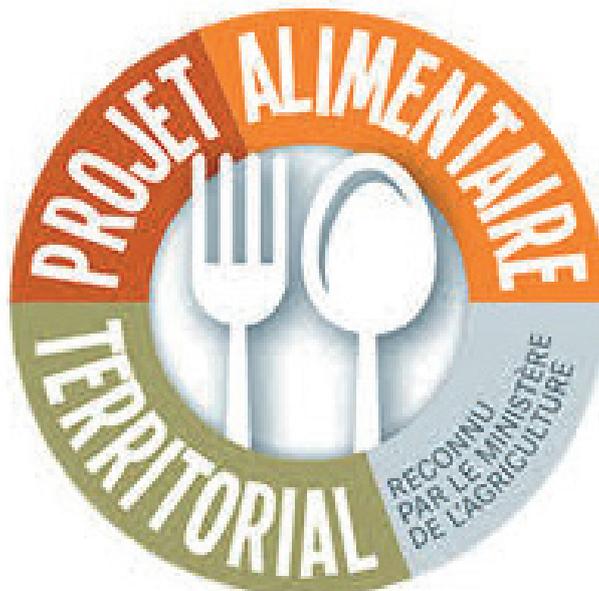
octobre 2017 (et fait ainsi partie des 11 premiers PAT disposant de cette reconnaissance).

La démarche de mise en place du PAT est la concertation territoriale grâce à une consultation de près de 350 acteurs du territoire dont plus d'une centaine de structures en lien permanent avec la population.

Elle va décliner son ambition : Faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre des habitants en 4 axes et 21 actions autour desquelles ses partenaires s'engageront. Les axes sont :

- Ancrage territorial de l'alimentation,
- Éducation alimentaire de la jeunesse,
- Justice sociale,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce PAT va servir à formaliser et faire converger les différentes actions, les capitaliser et diffuser, à les décliner à l'échelle des communes et enfin à mettre en place une gouvernance alimentaire locale.



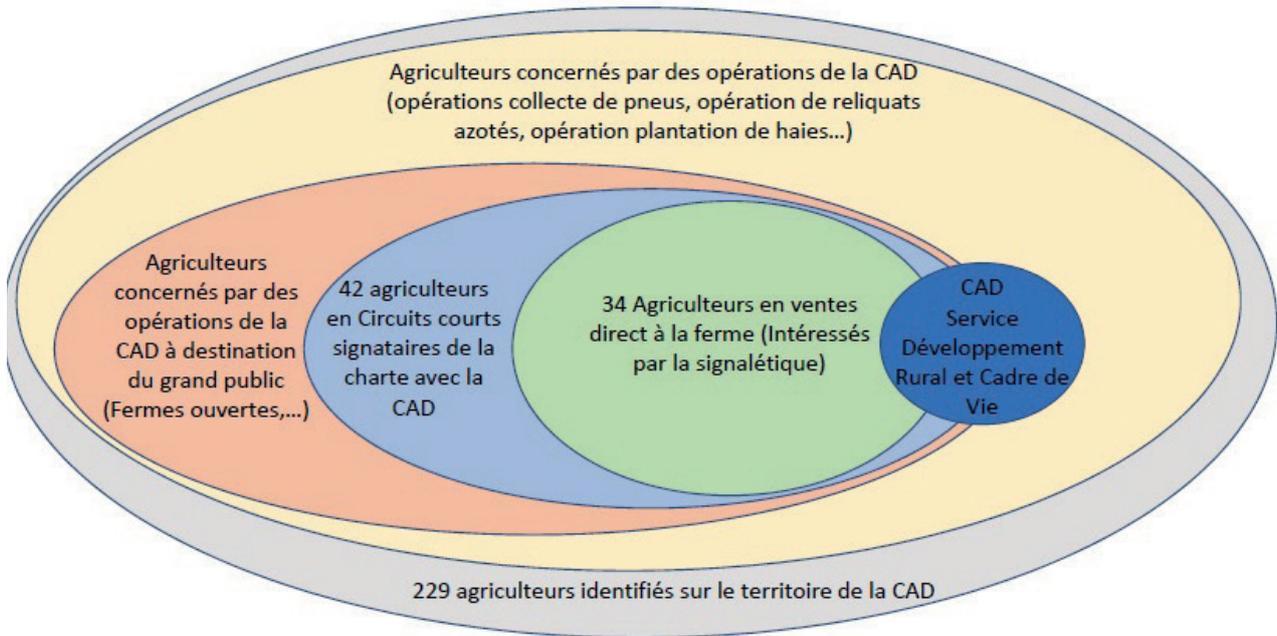
Logo PAT reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le collectif

Description

Le collectif étudié ici est le collectif informel constitué d'une partie des agriculteurs en relation avec la CAD : plusieurs cercles se distinguent au sein des agriculteurs du territoire de la CAD et développent

différents types de relations avec la CAD. Pour se rapprocher d'une définition plus normée de collectif, parmi ces différents cercles, le collectif étudié ici est celui constitué par les agriculteurs en ventes directes ayant signé la charte avec la CAD et la CAD elle-même. En effet, le collectif étant principalement défini par les interactions entre les agriculteurs et la CAD, l'agglomération doit être incluse.



Les différents cercles d'interactions entre les agriculteurs et la CAD

Modèle économique

La CAD est pragmatique et cherche à démultiplier ses actions en menant une recherche active de subventions pour les financer. Par exemple, pour l'action sur les reliquats azotés, lorsque le financement du Conseil départemental est arrivé à échéance, la CAD a saisi l'opportunité d'un financement par l'Agence de l'eau en travaillant sur un projet de recherche appliquée.

La CAD participe à de nombreux appels à projets pour développer les moyens disponibles : elle a été lauréate de l'appel à projet du Programme National

pour l'Alimentation en 2016, elle participe à plusieurs Interreg, elle a mené certaines actions en partenariat avec le Réseau Rural Régional du Nord-Pas de Calais,...

Elle est également prête à financer sur fonds propres certaines actions quand elle le juge nécessaire : ainsi, l'action de ramassage de pneus usagés servant à la couverture des silos (déchet agricole), initialement prévue avec la participation des agriculteurs à 50% a fait l'objet de négociations menant la CAD à augmenter sa part de financements et a résulté sur un financement à 100%.

Le conseil agricole

Description des différentes sources de conseil

L'expérience est marquée par le conseil interne de la CAD : celle-ci est autonome notamment en animation événementielle, mais également sur certains aspects techniques (reliquats azotés).

Elle va faire appel sur d'autres aspects techniques à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais. La Chambre est un interlocuteur particulièrement important pour réussir à mettre l'ensemble des interlocuteurs agricoles autour de la table.

Un autre interlocuteur est le CIVAM qui est intervenu pour la réalisation d'une enquête auprès des agriculteurs sur leurs motivations et besoins pour le développement des circuits courts. Cette enquête a été l'une des bases de la stratégie Circuits Courts de la CAD. En général, le CIVAM s'inscrit dans des actions spécifiques telles les formations sur la vente pour les producteurs en ventes directes des appuis aux opérations fermes ouvertes... Le CIVAM Nord Pas-

de-Calais réalise entre 10 et 15 formations par an. Il propose certaines de ces formations sur le territoire de la CAD (donc à proximité des agriculteurs de la CAD) et bénéficie des locaux de la collectivité.

La CAD va faire appel à des appuis de prestataires extérieures : CACG, CERDD ou prestataires sur des aspects de support tels que la communication (Audacioza pour biocad), la signalétique directionnelle (COVADIS, sur la mobilité et les déplacements), la concertation territoriale (Oxalys pour biocad),...

Analyse du conseil agricole

La CAD est l'une des agglomérations membres de Terres en villes ayant la plus grosse équipe en nombre de personnes travaillant sur les sujets agricoles et d'alimentation : il s'agit de la direction du Développement rural et cadre de vie. Cette équipe est composée de sa directrice, 4 chargés de mission et une personne en support. Elle s'est structurée au fur et à mesure des années, des opportunités offertes par les projets mais aussi des fusions de structures.

LE DIALOGUE TERRITORIAL AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

La CAD a appliqué les méthodes du dialogue territorial au profit de son projet agricole, dans le but d'y impliquer ses partenaires et ses bénéficiaires. Elle a utilisé cette méthode dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail sur les circuits courts en 2009 (concertation avec les partenaires, mise en place d'un plan d'actions, ...), mais c'est surtout dans le cadre du plan biocad et alimcad que la méthodologie de la concertation territoriale a été pleinement utilisée.

La CAD, en juin 2014 a organisé une concertation territoriale avec l'ensemble des acteurs du territoire pour mettre en place son plan de développement de l'Agriculture Biologique. Le but était de créer des espaces de dialogue où chacun pouvait s'exprimer et où le collectif constitué pouvait répondre à l'ensemble des interrogations que les uns et les autres pouvaient avoir. Cet espace a ainsi permis de faire tomber nombre de préjugés et de co-construire la politique.

La concertation a commencé par un Forum Ouvert où ont été invités nombre d'acteurs de divers milieux, du monde agricole, de la société civile (consommateurs), des associations, des élus,...

Le forum a débouché sur la mise en place d'un plan d'actions et l'implication de chacun pour sa réalisation : ce n'est plus un plan d'action communautaire mais de territoire.

Dans le cadre du plan Bio, cette méthodologie a permis à une diversité d'opinions de s'exprimer afin de bâtir un plan d'actions consensuel avec l'ensemble des acteurs (producteurs, mais aussi consommateurs et acteurs des filières, acteurs de sensibilisation ou parents d'élèves, ...) nécessaire au développement de filières biologiques. Elle a permis de croiser les regards sur ce développement de la Bio, de confronter les idées pour sortir des habitudes des uns et des autres.

Cette concertation visait également une meilleure insertion du plan bio dans la stratégie agricole et alimentaire globale, permettant de construire une offre cohérente de produits bio et/ou locaux sur le territoire.



Les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole

Le développement agricole

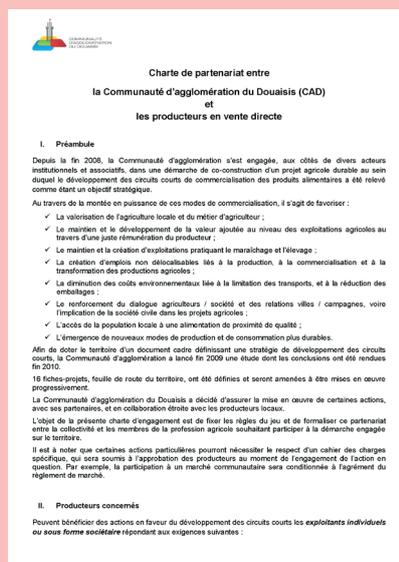
L'approche du développement agricole par la CAD, repose à la fois sur des partenariats avec différentes structures comme la Chambre d'agriculture, les Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) locaux tels que le CIVAM, Terre de liens,... et bien d'autres partenaires ; et à la fois sur une forte internalisation du conseil en développement agricole et de l'animation liée, au sein de la collectivité : d'un conseil allant jusqu'à des aspects techniques comme les analyses des reliquats azotés faits par la CAD avec un laboratoire, à une animation allant de l'organisation d'événements comme les marchés de producteurs et les fermes ouvertes aux démarches liées au dialogue territorial. La CAD a une approche pragmatique et multi-canal.

La place des agriculteurs

Dans la co-construction des actions de sa politique agricole et alimentaire entre la CAD et ses partenaires, celles de développement des circuits courts sont particulièrement consensuelles.

Afin d'impliquer les agriculteurs dans cette politique, la CAD a mis en œuvre une charte co-signée avec les producteurs en vente directe. Ces derniers se doivent de la respecter s'ils souhaitent bénéficier des actions de la collectivité en faveur des circuits courts.

Le rôle central de la CAD dans l'organisation du collectif (des agriculteurs en vente directes) témoigne d'un manque d'autonomie et de dynamiques collectives émanant du monde agricole et des agriculteurs. Certaines actions, comme la création d'un point de vente collectif, tardent à se mettre en place en raison de la faible capacité d'auto-organisation de leur part. Le manque de dynamique collective est décrit comme une spécificité de ce territoire : il compterait à peine 2 CUMA, un GEDA (celui de Scarpe Hainaut qui est beaucoup plus large que ce territoire), l'association des producteurs de Scarpe Escaut (plus liée au territoire du Parc Naturel Régional et débordant sur le Douaisis) ; même le réseau Bienvenue à la Ferme et la CIVAM ne comptent que peu d'adhérents sur le territoire... la plupart des projets de développement sont individuels.



L'innovation

L'innovation de l'expérience d'appui aux circuits courts du Douaisis réside dans les moyens mis en place et dans la pluralité des démarches envisagées par une communauté d'agglomération, c'est-à-dire un acteur non agricole, pour faire du «développement agricole».

La communauté d'agglomération dispose de compétences qui dépassent largement le domaine agricole et alimentaire et a une mission de service publique. Ces spécificités lui permettent de mener des actions agri-alimentaires transversales, de la stratégie agricole au Projet Alimentaire Territorial, facilitant la transition entre les politiques et ayant un impact d'autant plus fort sur le territoire que ces compétences sont appuyées par une forte volonté politique.

L'agroécologie

Les initiatives de la CAD : le plan biocad, l'appui à la diversification, l'implication de tous types d'agriculteurs dans les actions agri-alimentaires, mais aussi d'autres actions de ces politiques impliquant des acteurs plus divers, favorisent le développement de l'agroécologie sur le territoire.

On donnera comme exemple d'actions « agricoles » :

- L'appui à la réimplantation de haies,
- Les mesures des reliquats azotés.

Ou encore des mesures orientées vers la population comme celle autour des jardins :

- Mise en place des « tutos de l'agglomération » pour sensibiliser à des pratiques plus respectueuses de l'environnement,

- L'achat groupé de plants et arbustes locaux pour les jardins...

L'agroécologie est donc présente dans cette expérience mais elle l'est beaucoup plus largement dans une approche cherchant à impliquer des acteurs aussi divers que les agriculteurs et les jardiniers...

Contacts

Audrey CARON

Chargée de mission

Direction du Développement Rural et du Cadre de Vie

Communauté d'Agglomération du Douaisis

746 rue Jean Perrin - ZI Dorignies

BP 300 - 59351 DOUAI Cedex

Tél : 03 27 99 89 07

Fax : 03 27 99 89 00

E-mail : acaron@douaisis-agglo.com

Lucie Laly

Chargée de développement Territorial

Service Développement local

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

Maison des Agriculteurs – 2 rue de l'Epau

59230 SARS ET ROSIERES

Tel. : 03 27 21 46 84

E-mail : lucie.laly@agriculture-npdc.fr

Sophie Wauquier

CIVAM Nord Pas-de-Calais

77 rue de la Mitterie

BP329

59463 Lomme

Tel. : 03 20 09 95 36

E-mail : contact@civam-nordpasdecalais.fr

Terres en villes :

Serge Bonnefoy

Secrétaire technique

serge.bonnefoy@terresenvilles.org

04 76 20 68 28

Léa Viret

Stagiaire

lea.viret@terresenvilles.org

01 40 41 84 12

Paul Mazerand

Chargé de mission

paul.mazerand@terresenvilles.org

01 40 41 84 12



Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org

40, avenue Marcelin Berthelot 22, rue Joubert
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2 75009 Paris

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

